

Rapport d'audit des comptes du Centre Africain pour les Applications de la Météorologie au Développement au 31/12/2022

Niamey, le 04 avril 2024

A MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ACMAD,

Mandat

En exécution de la mission d'audit que vous avez bien voulu nous confier, nous avons procédé à la vérification des états financiers du Centre Africain pour les Applications de la Météorologie au développement (ACMAD). Ces états financiers comprennent une balance générale des comptes, un Tableau financier des ressources et emplois faisant ressortir le solde d'ouverture de la trésorerie et la trésorerie nette, une situation des recettes globales et une situation des dépenses globales, un bilan et ses annexes dont l'élaboration est de la responsabilité de la Direction du Centre.

La Direction du Centre est responsable de la préparation fidèle de ces états financiers conformément au système comptable SYSCOHADA et aux dispositions spécifiques de la Convention de financement ainsi qu'au contrôle interne qu'elle considère nécessaire à une préparation d'états financiers exempts d'anomalies, de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons conduit notre audit selon les normes ISA (International Standards on Auditing). Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles d'éthique professionnelle et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations publiés dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant aux évaluations de ces risques, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et adéquats pour pouvoir délivrer une opinion d'audit.

LIMITATION A L'ETENDUE DE NOS TRAVAUX

L'auditeur n'a pas été en mesure de se prononcer sur la situation budgétaire de l'ACMAD au 31/12/2022, bien que le Centre ait produit un état d'exécution global synthétique par objectif stratégique que la mission n'a pas pu exploiter.

OPINION SUR LES COMPTES ET LES ÉTATS FINANCIERS DU CENTRE

A notre avis, sous réserves de l'incidence éventuelle de la limitation évoquée ci-avant ainsi que des anomalies contenues dans les notes ci-après (cycles) relatives à l'analyse des dépenses et des redressements pouvant en résulter, nous certifions que :

- 1) les comptes du Centre, le bilan et ses annexes de l'exercice clos au 31 décembre 2022, ont été tenus conformément aux dispositions du Système Comptable de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (SYSCOHADA), et donnent une image fidèle de la situation financière et du patrimoine du Centre à la même date ;
- 2) le Tableau des Ressources et Emplois, la situation des recettes globales et la situation des dépenses globales, ainsi que la trésorerie nette au 31 décembre 2022 du Centre Africain pour les Applications de la Météorologie au Développement, reflètent de l'utilisation des ressources aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte des objectifs du Centre.

Pour le Cabinet Guilbert & Associates/RSM

François de BUSTAMANTE

Expert-Comptable Diplômé Associé



RSM Rhône-Alpes
2 Bis Rue Tête d'Or - CS 60116
69451 LYON CEDEX 06
Tél. : 04.72.69.19.19
Siret : 398 384 198 0000

A. BREVE PRESENTATION DE L'ACMAD

Le Centre Africain pour les Applications de la Météorologie au Développement (ACMAD) est créé en 1987 par la conférence des Ministres de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) et l'Organisation Météorologique Mondiale. Son siège est à Niamey au Niger.

Les ressources du centre sont constituées par les contributions financières et humaines des Etats membres et de partenaires (des pays du Nord et du Sud, des groupements économiques sous-régionaux, des institutions internationales).

L'objectif du Centre est de contribuer au développement durable des différents secteurs socio-économiques de l'Afrique et de faire du temps, du climat et de l'environnement, des ressources pour le développement durable.

Ses champs d'action sont : la sécurité alimentaire, les ressources en eau, la santé, la protection de l'environnement, la sécurité civile et l'énergie renouvelable.

Ses activités sont :

- ▶ le développement et transfert d'outils et de technologies vers les SMN ;
- ▶ la transmission d'informations météorologiques et climatiques aux utilisateurs ;
- ▶ la vitrine aux partenaires technologiques dans les conditions usuelles de l'Afrique ;
- ▶ l'amplification de l'impact des activités des Etats membres et des partenaires ;
- ▶ l'élaboration d'informations et de produits météorologiques et climatiques pour favoriser le développement durable.

L'ACMAD contribue aussi à renforcer les capacités des universités et instituts de recherche des 54 Etats membres dans le domaine de la prévision climatique.

Le Centre comprend les organes suivants :

- ▶ Un Conseil d'Administration auquel est rattaché un Comité scientifique ;
- ▶ Un exécutif dirigé par un Directeur Général et comprenant :
 - Trois départements techniques ; et
 - Un Service Administratif et Financier.

Les projets pluriannuels financés par des bailleurs spécifiques sont suivis et contrôlés par des Comités de pilotage.

I. OBJECTIF DE L'AUDIT

L'objectif général de l'audit est de donner au Conseil d'administration y compris à l'ensemble des partenaires techniques et financiers une assurance raisonnable et un avis motivé sur la gestion et l'exécution du budget de l'exercice 2022 voté par le Conseil d'Administration du Centre.

L'audit des états financiers doit permettre à l'auditeur d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du Centre afin de s'assurer que les ressources mises à sa disposition sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte des objectifs du Centre.

II. ETENDUE DE L'AUDIT

L'audit doit analyser le système de contrôle interne en vue de déterminer si des mesures satisfaisantes de contrôle sont utilisées pour prévenir, détecter, réduire ou éliminer les risques potentiels d'erreurs. Il inclura les tests et les procédures d'audit ainsi que les vérifications que l'auditeur jugera nécessaires au regard des circonstances. Il portera sur les activités et les transactions de gestion administratives, financières et comptables du Centre et concernera l'exercice 2022.

Lors de la réalisation de l'audit, l'auditeur s'assurera que :

- a) Toutes les ressources ont été employées dans un souci d'économie et d'efficacité,
- b) Tous les dossiers, comptes et écritures nécessaires ont été tenus au titre des différentes opérations relatives au Centre. Il devrait exister des relations de correspondance évidentes entre les livres de compte, les rapports présentés au Conseil d'Administration et les différentes pièces comptables.
- c) Les comptes du Centre ont été préparés sur la base de l'application systématique des normes comptables du SYSCOHADA et donnent une image fidèle de la situation financière du Centre ainsi que des ressources reçues et des dépenses effectuées au cours de l'exercice clos à cette date ;
- d) La performance financière globale du Centre est satisfaisante.

B. PRINCIPES ET PRATIQUES COMPTABLES

1.1. PRINCIPES COMPTABLES GENERAUX DE L'AUDIT

Les principes comptables généralement admis qui sous-tendent la préparation des comptes du Centre Africain pour les Applications de la Météorologie au Développement sont définis ci – après :

Hypothèses et base de comptabilisation : Les opérations sont enregistrées suivant le principe de la partie double. Les transactions sont enregistrées dans les livres comptables et dans les états financiers de l'exercice auquel elles se rapportent.

Principe de permanence des méthodes : Les règles appliquées au cours des périodes annuelles successives doivent rester fixes afin de permettre la comparaison dans le temps de l'évolution des activités du Centre. Exception faite des contributions annuelles des Etats – membres ayant ratifié la convention de création de l'ACMAD, dorénavant imputées en compte de subventions d'exploitation, en lieu et place du compte Capital par dotation.

Principe du coût historique : Les flux ou mouvements sont enregistrés de façon définitive à la valeur nominale exprimée en F CFA.

Principe de l'intangibilité du bilan d'ouverture : Il doit y avoir correspondance entre le bilan de clôture de l'exercice précédent et le bilan d'ouverture de l'exercice en cours.

1.2. EXERCICE COMPTABLE

L'exercice comptable va du 1er janvier au 31 décembre 2022.

1.3. METHODES D'EVALUATION ET COMPTABILISATION

1.3.1. – Méthode de comptabilisation : Les opérations du Centre sont enregistrées suivant le principe de la partie double, sur la base d'une comptabilité d'engagement. Les frais de fonctionnement du Centre sont comptabilisés en charge par nature en cours d'exercice d'une part, et de l'autre, les activités diverses du Centre ayant généré des ressources sont inscrites en produits au titre de l'exercice. Le résultat de ces opérations est reporté au passif du bilan, en perte ou bénéfice de l'exercice.

1.3.2. – Créances et Dettes : Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur d'inventaire.

1.3.3 - Présentation des états financiers : Les états financiers du Centre devraient comprendre :

- a) Un état des Ressources et des emplois (dépenses engagées au cours de l'exercice considéré) ;
- b) Un état de trésorerie faisant ressortir la trésorerie brute, la situation des créances/Dettes et la trésorerie nette en fin d'exercice ;
- c) Un état des recettes globales ;
- d) Un état des dépenses globales ;
- e) Un état d'exécution budgétaire ;
- f) Un bilan et ses annexes.

Les états financiers du Centre ACMAD sont établis sur la base du plan comptable SYSCOHADA. Les comptes sont tenus selon une comptabilité d'engagement.

1.4. BASE MONETAIRE COMPTABLE

Les comptes présentés dans les états financiers sont exprimés en Franc de la Communauté Financière Africaine (FCFA).

C.SITUATION DES RESSOURCES ET EMPLOIS DU CENTRE

La situation des ressources et emplois comporte deux principales rubriques, les ressources qui correspondent aux moyens mis en œuvre pour financer les activités du Centre et les emplois qui désignent l'utilisation qui a été faite de ces ressources. La situation des Ressources-Emplois du Centre Africain pour les Applications de la Météorologie au Développement (ACMAD) pour la période allant du 1er janvier au 31 Décembre 2022 se présente comme suit :

Tableau des Ressources et des Emplois (En FCFA) 2022

NOTE	RESSOURCES	2022	2021	Variation
1.1	Dotation par contribution Etats	426 531 110	426 531 110	-
1.2	Dotation aux Subventions	1 646 619 024	1 926 791 188	-280 172 164
1.3	Report à Nouveau	2 000 892 400	1 743 553 434	257 338 966
1.4	Provision pour perte de change	42 059 320	27 743 215	14 316 105
	Dettes circulantes HAO	300 000	-	300 000
1.5	Fournisseurs d'exploitation	33 527 099	11 710 753	21 816 346
1.6	Dettes Sociales et fiscales	111 266 344	101 832 200	9 434 144
1.7	Autres Dettes	91 027 333	774 773 229	-683 745 896
	Ecart de conversion passif	712 501 998	530 897 599	181 604 399
1.8	Produits du Centre	1 556 618 210	1 278 295 509	278 322 701
	Total Ressources(I)	6 621 342 838	6 822 128 237	-200 785 399

	EMPLOIS	2022	2021	Variation
2.1.	Immobilisations Incorporelles	4 426 603	7 332 591	- 2 905 988
2.2.	Immobilisations Corporelles	1 654 572 136	1 931 819 284	- 277 247 148
	Avances et Acomptes versés sur Immobilisations	-	-	-
	Immobilisations financières	-	-	-
	Fournisseurs avances versées	1 000 000	10 640 513	- 9 640 513
2.3.	Clients	1 190 000	-	1 190 000
2.4.	Autres Créances	3 523 187 257	2 970 516 702	552 670 555
2.5.	Charges du Centre	1 327 235 828	1 020 956 543	306 279 285
	Total Emplois(II)	6 511 611 824	5 941 265 633	103 353 607
3.0	Trésorerie nette (I-II)	109 731 014	880 862 604	-771 131 590

1. LES RESSOURCES DE FINANCEMENT DU CENTRE

OBJECTIFS :

- ☒ S'assurer de l'exhaustivité et de l'évaluation des comptes passifs du Tableau «Ressources-Emplois» ;
- ☒ S'assurer que les opérations liées aux comptes de passif se rattachent à l'exercice, qu'elles sont réelles, correctement mesurées et comptabilisées dans les comptes adéquats.

NOTE 1.1. DOTATION DES CONTRIBUTIONS DES ETATS

Le poste « dotation des contributions des Etats » affiche un solde créditeur de **426 531 110 FCFA** au 31/12/2022 et correspond aux contributions initiales des Etats membres ayant ratifié la convention de création de l'ACMAD sur la période allant de 1992 à 1996.

TRAVAUX REALISES :

- Revue analytique de la dotation des contributions des Etats de l'Institution ;
- Rapprochement de la contribution attendue à la contribution versée par les 54 Etats membres de l'ACMAD.

RESULTAT :

- Les facturations annuelles de contributions adressées aux seuls Etats-membres ayant ratifié la convention portant création de l'ACMAD, sont inscrites strictement en produits de subvention car destinées à la couverture des frais de fonctionnement du Centre.

NOTE 1.2. SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

Le poste « Dotation aux subventions » présente un solde créditeur du compte de **1 646 619 024 FCFA** au 31/12/2022 contre un montant de **1 926 791 188 FCFA** au 31/12/2021.

Compte	Libellé	Solde au 31/12/2021	Subventions (2022)	Reprise (2022)	Solde au 31/12/2022
14	Subvention d'investissement	1 926 791 188	56 893 823	337 065 987	1 646 619 024

TRAVAUX REALISES :

- Revue analytique de la dotation aux subventions de l'Institution.
- Rapprochement des données du contrat de subventions aux données enregistrées en comptabilité.

RESULTAT :

- Le solde correspond au montant net des reprises d'amortissements relatives à la quotepart des subventions reçues, et destinées à l'équipement, en provenance de différents bailleurs dont, le Fonds Africain de Développement et l'Union Africaine au Centre Africain pour les Applications de la Météorologie au Développement.

NOTE 1.3. REPORT A NOUVEAU

Le poste « Report à nouveau » incorpore le montant des profits ou pertes réalisés par l'ACMAD au cours des exercices antérieurs. Ce poste présente un solde créditeur de **2 000 892 400 FCFA** au 31/12/2022. Une année plus tôt, ce poste avait également un solde créditeur de **1 743 553 434 FCFA**, soit une amélioration significative de la mobilisation de ressources à concurrence de **257 338 966 FCFA**.

TRAVAUX REALISES :

- Revue analytique du poste de Report à nouveau.
- Rapprochement du résultat de l'exercice précédent à la variation du poste au 31/12/2022.

RESULTAT

La variation significative du poste, qui est une hausse de l'excédent budgétaire, correspond à l'impact du report du résultat bénéficiaire des activités de l'exercice précédent.

NOTE 1.4. PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Le poste « Provisions financières pour risques et charges » présente un solde créditeur de 42 059 320 FCFA au titre de l'exercice 2022. Ce compte sert à évaluer les indemnités à verser au personnel lors du départ à la retraite et aux dirigeants du Centre à la fin de leurs mandats à l'ACMAD.

TRAVAUX REALISES :

- ▶ Revue analytique du poste « Provision pour départ à la retraite » ;
- ▶ Rapprochement du résultat de l'exercice précédent à la variation du poste au 31/12/2022.

NOTE 1.5. FOURNISSEURS D'EXPLOITATION

Le poste « Fournisseurs d'exploitation » incorpore le montant des dettes liées à l'achat des biens et services effectué dans le cadre du fonctionnement normal des activités du Centre. Au 31/12/2022, ce poste présente un solde créditeur de **33 527 099 FCFA** s'analysant comme suit :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Fournisseurs Ordinaires	33 527 099	6 369 632
Consultants		5 341 121
Total	33 527 099	11 710 753

TRAVAUX REALISES :

- ▶ Revue analytique du poste Fournisseurs et comptes rattachés ;
- ▶ Vérification du respect des normes d'évaluation et de présentation du compte « Fournisseurs d'exploitation » ;
- ▶ Vérification sur la base de sondage, que les biens et prestations de services facturés par les fournisseurs ont effectivement été reçus et consommés par le Centre Africain pour les Applications de la Météorologie au Développement ;
- ▶ Sur la base de sondage, vérification du classement et de l'exactitude des liasses d'achat (factures, bons de livraison, bon de commande, pro forma, respect des règles de passation des marchés).
- ▶ Sur la base de sondage, vérification de la périodicité et la comptabilisation des factures dans les comptes appropriés ;
- ▶ Vérification du respect de la règle de non-compensation entre le solde fournisseur débiteur et le solde fournisseur créditeur, au bilan et au tableau des emplois et ressources.

RESULTAT :

- Le solde créditeur de **33 527 099 FCFA** relatif aux fournisseurs locaux au 31 décembre 2022 est détaillé comme suit :

Fournisseurs locaux	Soldes au 31/12/2022
ASK GRAS SAVOYE	2 916 000
CNES	1 205 400
AYDEES	495 543
DHL	79 250
INFINITY SARL	3 312 397
GED SERVICE	765 000
MTTFE	147 000
NIGELEC	941 543
NIGER TELECOM	333 800
OLA ENERGY	1 000 000
SATGURU	769 900
SEEN	243 569
WAHEGURU	21 317 697
Total	33 527 099

NOTE 1.6. DETTES SOCIALES ET FISCALES

Le poste « Dettes sociales et fiscales » présente un solde créditeur de **111 266 344 FCFA**. Ce solde correspond aux dettes dues au personnel, congés à payer et indemnité de fin de contrat, frais de scolarité non payés, dettes pour cotisation sociale et retenues ISB et ITS. Le poste se décompose de la façon suivante au 31/12/2022 :

Libellés	2022	2021
Rémunérations dues	8 693 235	11 052 527
Personnel frais scolarité	15 711 000	17 718 750
Personnel Autres frais remboursement (congé à payer et indemnité de fin de contrat)	80 189 340	68 677 603
CNSS	3 463 957	3 480 887
Autres Organismes Sociaux	2 478 000	-
ISB retenu sur Consultants	13 645	144 186
ISB retenu sur Fournisseurs	33 535	62 630
ITS	683 632	695 617
Total	111 266 344	101 832 200

TRAVAUX REALISES

- ▶ Revue analytique des salaires et charges sociales ;
- ▶ Rapprochement des données comptables aux données rapportées sur les états financiers ;
- ▶ Vérification du respect des délais de versement des impôts et cotisations ;
- ▶ Vérification du respect du plafond des indemnités fixées pour frais d'études ;
- ▶ Vérification de la correcte évaluation des retenues opérées sur les factures.

RESULTATS

- La dette de rémunérations dues se détaille comme suit :

Libellés	Montants
Andre kamga/compl sal mai 2022/Dg kamga/focus	2 159 003
Andre kamga/compl sal juin 2022/Dg kamga/focus	1 975 000
Andre kamga/compl sal juillet 2022/Dg kamga/focus	1 139 808
Andre kamga/compl sal août 2022/Dg kamga/focus	1 139 808
Andre kamga/compl sal septembre 2022/Dg kamga/focus	1 139 808
Andre kamga/compl sal octobre 2022/Dg kamga/focus	1 139 808
Total	8 693 235

- Les Versements de l'ITS et de l'ISB ne sont pas effectués dans les délais fixés par la réglementation en vigueur. En effet, sur l'exercice 2022, seuls les versements du mois de février ont été faits dans les délais comme l'indique le tableau ci-dessous. Ce qui n'est pas conforme d'une part à l'**article 117 bis** du code des impôts qui stipule : « Au titre de l'Impôt sur les Traitements et Salaires (ITS), une déclaration mensuelle, selon un modèle fourni par l'administration fiscale, doit être souscrite auprès du service des impôts compétent. Au titre d'un mois donné, la déclaration doit être déposée au plus tard le 15 du mois suivant. », et d'autre part à l'**article 1054** dudit code qui stipule « Les redevables qui doivent liquider et percevoir le précompte de l'impôt sur les bénéficiés sont tenus d'en effectuer le reversement auprès des Receveurs des Impôts territorialement compétent au plus tard le 15 du mois suivant celui au cours duquel il est devenu exigible du fait du paiement ».

Mois	Date de versement ITS	Date de versement ISB	Observation
Décembre 2021	19/01/2022	19/01/2022	Absence de la quittance de reversement d'un montant de 69 000 F CFA correspondant au total de l'ISB des prestataires de l'ACMAD
Janvier 2022	18/02/2022	18/02/2022	
Février 2022	12/03/2022	12/03/2022	
Mars 2022	27/04/2022	27/04/2022	
Avril 2022	26/05/2022	26/05/2022	
Mai 2022	29/06/2022	29/06/2022	Le mois de juin a été mentionné sur la déclaration mensuelle de l'impôt sur les traitements et salaires, revenus assimilés et rentes viagères du mois de mai
Juin 2022	05/08/2022	05/08/2022	
Juillet 2022	19/08/2022	30/08/2022	
Août 2022	04/10/2022	04/10/2022	
Septembre 2022	20/10/2022	20/10/2022	
Octobre 2022	22/11/2022	22/11/2022	
Novembre 2022	19/12/2022	19/12/2022	

NOTE 1.7. AUTRES DETTES (avances de fonds à justifier par ACMAD)

Le poste « Autres dettes » affiche un solde créditeur de **91 027 333 FCFA**, contre un solde de **774 773 229 FCFA** au titre de l'exercice précédent.

	2022	2021
452100 Avance à justifier sur projet	87 244 629	774 773 229
471110 Avance à justifier partenaires	3 782 704	-
Total	91 027 333	774 773 229

NOTE 1.8. PRODUITS DU CENTRE

Le poste « Produits du Centre » incorpore l'ensemble des opérations réalisées par le Centre qui génèrent de bénéfices et de ressources. Au 31/12/2022, le montant des produits du Centre s'est élevé à **1 556 618 210 FCFA**, contre un montant de **1 278 295 508 FCFA** au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de l'ordre de 22%.

OBJECTIFS :

- ☒ S'assurer que les produits du Centre se rattachent à l'exercice, qu'ils sont réels, correctement mesurés et comptabilisés dans les comptes adéquats ;
- ☒ S'assurer de l'existence et de l'évaluation correcte du compte « Contribution des Etats », du compte « Subventions versées par l'Etat », du compte « Subvention d'exploitation » et du compte « Clients et comptes rattachés » ;
- ☒ S'assurer que la performance globale du Centre est satisfaisante.

TRAVAUX REALISES

- ▶ Revue analytique du compte « Résultat » du Centre ;
- ▶ Rapprochement des factures nées des différentes opérations génératrices de revenus avec les données comptables ;
- ▶ Vérification de la réalité et la comptabilisation des produits de location des chambres, et du matériel ;
- ▶ Vérification de la réalité et la comptabilisation exacte des produits des placements sur la base des relevés produits par la Banque BIA.

RESULTATS

L'auditeur a passé en revue les différents produits du Centre. Entre 2022 et 2021, ceux-ci ont évolué comme suit :

N° CPTE	DESIGNATION	2022	2021	Variation	%
707300	Location chambres	21 382 279	23 550 000	-2 167 721	9%
707310	Location cabine de traduction	6 125 000	8 625 000	-2 500 000	29%
707330	Location salle de conférence	0	58 761	-58761	-100%
718100	Subventions versées par l'Etat	422 308 250	420 309 970	1 998 280	0,48%
718200	Subventions d'exploitation	769 189 617	542 221 602	226 968 015	42%
718300	Subventions versées par des tiers	167 966	0	167 966	-
758800	Autres Produits Divers	0	1 100	-1100	-100%
776000	Gains sur les opérations bancaires	379 111	0	379 111	-
799900	Reprise subvention investissement	337 065 987	283 529 076	53 536 911	19%
	Total	1 556 618 210	1 278 295 508	278 322 702	21,77%

- Le montant des produits du Centre s'élève à **1 166 235 146 FCFA** sur le Tableau des Ressources-Emplois, et à **1 560 098 840 FCFA** sur la balance générale des comptes, soit un écart de **3 480 630 FCFA** qui s'explique par la reprise des subventions d'investissement non encaissable et les régularisations non encaissables.
- Sur le plan des normes comptables requises, le changement de méthode comptable adoptée pour constater la contribution des Etats membres aux frais de fonctionnement doit être constamment appliqué après indication claire et suffisante dans les notes aux états financiers établis par la Direction du Centre, au titre de l'exercice, afin d'éclairer les utilisateurs de ces états financiers.
- Sur le plan de la performance, les recettes provenant des activités génératrices de revenus ont globalement diminué, en passant de **32 233 761 FCFA** au 31/12/2021 à seulement **27 507 279 FCFA** au 31/12/2022. Toutefois, la croissance légère du niveau général des produits est de l'ordre **21,77%** par rapport à l'exercice précédent.

1.8.1 RESSOURCES ISSUES DE PRODUITS ACCESSOIRES : LOYERS

Le solde du compte 707300 location chambre Cité CNES s'élève à **21 382 279 FCFA** et celui du compte 707310 location cabine de traduction s'établit à **6 125 000 FCFA** au 31 décembre 2022. Les ressources correspondantes durant l'exercice précédent sont de **23 550 000 FCFA** et **8 625 000 FCFA**. Ces produits de location de chambres et matériels de traduction simultanée génèrent la créance détenue par l'ACMAD sur les tiers demandeurs. Les règlements sont effectués en espèces et les montants périodiquement reversés en banque.

2. LES EMPLOIS FINANCES PAR LE CENTRE

OBJECTIFS DE L'AUDIT :

- ▣ S'assurer de l'existence et de l'évaluation des comptes d'actif du Tableau «Ressources-Emplois».
- ▣ S'assurer que les opérations liées aux comptes d'actif se rattachent à l'exercice, qu'elles sont réelles, correctement mesurées et comptabilisées dans les comptes adéquats.

NOTE 2.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Au 31/12/2022, le poste « Immobilisations Incorporelles » présente un solde net de **4 426 603 FCFA**. Un an plus tôt, ce solde était de **7 332 591 FCFA**. Le détail des biens constituant la valeur brute d'un montant global de **860 684 285 FCFA** est le suivant :

	Brut	Amortissements	Net
ANTIVIRUS	1 649 000	1 649 000	0
Tompro	13 654 600	13 654 600	0
Tompro	2 249 400	2 249 400	0
licence	84 034	84 034	0
SQ	822 641 230	822 641 230	0
ANTIVIRUS	818 172	818 172	0
ANTIVIRUS	1 363 620	1 363 620	0
ANTIVIRUS	330 000	330 000	0
MATLAB	317 873	243 702	74 171
TOM2PRO	16 375 967	12 964 307	3 411 660
COMMUTATEUR RESEAU PNUD	215 000	86 000	129 000
MOBIL VERSION	104 914	34 971	69 943
Licence Microsoft Office 2021 Kasperky total security	850 000	134 583	715 417
LOGICIEL DE NETTOYAGE	30 475	4 063	26 412
Total	860 684 285	856 257 682	4 426 603

TRAVAUX REALISES

- ▶ Revue analytique du poste « investissements »,
- ▶ Rapprochement des pièces justificatives des acquisitions d'immobilisations de la période avec les écritures comptables,
- ▶ Vérification du respect des critères d'entrée des immobilisations dans le patrimoine du Centre ACMAD,
- ▶ Rapprochement des données des livres comptables aux données du tableau des emplois et des ressources du Centre ACMAD à la fin de la période,
- ▶ Vérification de la correcte imputation des dépenses d'investissement.

NOTE 2.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au 31/12/2022, le poste « Immobilisations Corporelles » présente un solde net de **1 654 572 136 FCFA**. Un an plus tôt, ce solde était de **1 931 819 284 FCFA**. Le détail de ces biens s'analyse comme suit :

	Brut	Amortissements	Net
Terrains	-	-	-
Bâtiments	35 380 125	5 135 729	30 244 396
Installation matériel spécifique	1 811 947 980	436 455 176	1 375 492 804
Autre matériel	8 164 016	0	6 959 505
Matériel/mobilier (bureau, informatique)	1 011 791 188	790 221 518	221 569 670
Matériel de transport	156 868 334	137 767 084	19 101 250
Total	3 024 151 643	1 369 579 507	1 654 572 136

L'évolution de la valeur brute des immobilisations corporelles acquis par le Centre sur la période se traduit comme suit :

	Solde au 31/12/2021	Acquisition de l'exercice	Solde au 31/12/2022
Terrains	-	-	-
Bâtiments	35 380 125	-	35 380 125
Installation matériel spécifique	1 811 947 980	-	1 811 947 980
Matériel/mobilier (bureau, informatique)	976 667 840	35 123 348	1 011 791 188
Autre matériel	8 164 016	-	8 164 016
Matériel de transport	132 088 334	24 780 000	156 868 334
Total	2 964 248 295	59 903 348	3 024 151 643

Le cumul des amortissements des immobilisations corporelles qui s'établit à un montant de 1 369 579 507 FCFA, se détaille comme suit :

	Solde des amortissements au 31.12.2021	Dotations de l'exercice 2022	Cumul des amortissements au 31.12.2022
Terrains	-	-	-
Bâtiments	3 611 724	1 524 005	5 135 729
Installation matériel spécifique	255 260 378	181 194 798	436 455 176
Autre matériel	-	-	-
Matériel/mobilier (bureau, informatique)	641 468 575	148 752 943	790 221 518
Matériel de transport	132 088 334	5 678 750	137 767 084
Total	1 032 429 011	337 150 496	1 369 579 507

TRAVAUX REALISES

- ▶ Revue des travaux de prise d'inventaires physiques du poste « investissements »
- ▶ Revue analytique du poste « investissements »,
- ▶ Rapprochement des pièces justificatives des acquisitions d'immobilisations de la période avec les écritures comptables,
- ▶ Vérification du respect des critères d'entrée des immobilisations dans le patrimoine du Centre ACMAD,
- ▶ Rapprochement des données des livres comptables aux données du tableau des emplois et des ressources du Centre ACMAD à la fin de la période,
- ▶ Vérification de la correcte imputation des dépenses d'investissement,
- ▶ Rapprochement des données d'immobilisations comptabilisées avec les données de l'état de valorisation de leur inventaire physique au 31/12/2022.

RESULTATS

- Le rapprochement des nouvelles acquisitions de l'exercice 2022 issues de la balance générale avec les données figurant au Tableau des Ressources et Emplois (TRE) et le fichier extracomptable des immobilisations, se traduit dans le tableau suivant :

DEPENSES D'EQUIPEMENT DE L'EXERCICE 2022	BALANCE GENERALE	TABLEAU RESSOURCES ET EMPLOIS	FICHIER DETAIL ACTIF IMMOBILISE
Logiciel	880 475	880 475	880 475
Terrains	-	-	-
Bâtiments	-	-	-
Installation et agencements	-	-	-
Matériel de bureau	1 360 000	1 360 000	1 360 000
Matériel informatique	32 392 633	32 392 633	32 292 633
Mobilier de bureau	1 370 715	1 370 715	1 370 715
Matériel de transport	24 780 000	24 780 000	24 780 000
TOTAL	60 783 823	60 783 823	60 783 823

L'analyse du tableau d'amortissement des immobilisations ainsi que des reprises de subventions d'équipements au 31/12/2022, font apparaître des durées d'utilisation retenues plus longues de certaines catégories d'immobilisations. A titre d'exemple, le matériel informatique est amorti sur 3 années au lieu de 2 années (soit 33,33% au lieu de 50%) ; les véhicules le sont sur 4 années au lieu de 3 (soit 25% au lieu de 33,33%).

NOTE 2.3. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Le poste « Clients » incorpore le montant de la créance dû par différentes personnes auxquelles, l'ACMAD a loué des biens mobiliers et immobiliers. Au 31/12/2022, ce poste présente un solde débiteur de **1 190 000 FCFA** contre un solde nul pour l'exercice précédent.

TRAVAUX REALISES

- ▶ Revue analytique des Créances clients ;
- ▶ Rapprochement des pièces justificatives de quelques ventes de biens et de services aux enregistrements comptables ;
- ▶ Vérification de l'exactitude arithmétique de factures émises par la structure ;
- ▶ Contrôle de la solvabilité des clients débiteurs à la clôture de l'exercice ;
- ▶ Rapprochement des données - clients sur les différents documents comptables (journal, grand livre, balance auxiliaire, balance générale et états financiers de synthèse).

RESULTAT

- Le détail des créances détenues au 31 décembre 2022 se présente comme suit :

CLIENTS	Soldes au 31 décembre 2022
AUGUSTIN TCHOUANWO	300 000
KAMU PIERRE TAMO	600 000
KUITSOU DOMINIQUE	290 000
Total	1 190 000

NOTE 2.4. AUTRES CREANCES

Le poste « Autres créances » du tableau des ressources et des emplois » présente un solde débiteur de **3 523 187 257 FCFA** au 31/12/2022 et est détaillé comme suit :

		2022	2021
2.4.1.	Personnel, avances	325 000	533 000
2.4.1	Rémunérations dues	5 225 000	5 225 000
2.4.2	Etat, contribution à recevoir	3 515 662 244	2 949 308 011
2.4.3	Débiteurs divers	81 284 314	84 358 606
	Autres débiteurs, avance de fonds	-	10 401 386
2.4.3	Provision pour dépréciation de créance	-79 309 301	-79 309 301
	Total	3 523 187 257	3 970 516 702

Examen des différents comptes composant le poste.

2.4.1. PERSONNEL, AVANCES – REMUNERATIONS DUES

Les avances au personnel pour un montant global de 5 550 000 FCFA se détaillent comme suit :

Libellés	Montants
AGALI MOHAMED	75 000
MAMAN TOUZOUKOU	150 000
SAFIA ALFA	100 000
Avances au personnel (1)	325 000
RAZAFINDRAKOTO LEON GUY	5 225 000
Personnel, rémunérations dues (2)	5 225 000
Total (1) + (2)	5 550 000

2.4.2. ETATS, CONTRIBUTIONS A RECEVOIR

Le Poste « Etats, contributions à recevoir » est constitué de la créance due à l'ACMAD par les Etats membres, dans le cadre du financement des activités définies dans l'accord de création du Centre. Au 31/12/2022, ce poste présente un solde débiteur de **3 515 662 244 FCFA**.

TRAVAUX REALISES

- ▶ Revue analytique des Créances sur les Etats membres de l'ACMAD ;
- ▶ Vérification de l'exactitude des taux de change et de la conversion des contributions en FCFA ;
- ▶ Rapprochement des données du suivi extracomptable des contributions aux données comptables ;
- ▶ Rapprochement des données bancaires aux données comptables, eu égard aux encaissements de contributions des Etats membres ;
- ▶ Rapprochement des données facturées aux données comptables (journal, grand livre, balance auxiliaire, balance générale et états financiers de synthèse).

RESULTATS:

A la clôture de l'exercice, le solde des comptes « Etats, contributions à recevoir » a évolué comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021	Variation	%
Algérie	442 800 000	370 662 400	72 137 600	19%
Angola	186 714 000	159 848 160	26 865 840	17%
Burkina Faso	7 023 946	5 367 894	1 656 052	31%
Burundi	43 972 500	37 645 400	6 327 100	17%
Cameroun	151 073 520	112 732 304	38 341 216	34%
Congo Brazza	61 988 310	52 120 925	9 867 385	19%
Côte d'Ivoire	228 657 000	195 756 080	32 900 920	17%
Egypte	492 000 000	416 995 200	75 004 800	18%
Ethiopie	142 741 500	122 202 760	20 538 740	17%
Guinée Conakry	75 091 500	64 286 760	10 804 740	17%
Iles Maurice	20 626 485	15 660 048	4 966 437	32%
Kenya	64 390 500	40 425 368	23 965 132	59%
Libye	492 000 000	416 995 200	75 004 800	18%
Madagascar	94 796 715	81 221 978	13 574 737	17%
Malawi	42 227 745	36 002 323	6 225 422	17%
Mali	11 992 500	7 529 080	4 463 420	59%
Maroc	17 640 613	29 074 411	-11 433 798	-39%
Niger	55 473 000	47 491 120	7 981 880	17%
Nigéria	268 283 910	206 316 483	61 967 427	30%
Sénégal	90 651 000	77 607 440	13 043 560	17%
Seychelles	39 975 000	33 880 860	6 094 140	18%
Soudan	159 469 500	136 565 928	22 903 572	17%
Togo	0	3 764 769	-3 764 769	-100%
Tunisie	326 073 000	279 155 120	46 917 880	17%
Total	3 515 662 244	2 949 308 011	566 354 233	19%

- ▶ A l'examen de la situation de la contribution des Etats membres, l'auditeur a noté le faible recouvrement de contributions attendues, du fait que seuls quelques pays se sont acquittés de leur cotisation annuelle.

date	Référence	Libellé	Montant
09/02/2022	BIA77	Maroc/Contribution 2021	11 389 288
09/02/2022	BIA77	Ecart de conversion/hausse du dollar/Cotisation Maroc	379 502
30/04/2022	BIA77	Burkina Faso /CONTRIBUTION 2022	3 900 000
30/04/2022	BIA77	Maroc/CONTRIBUTION 2022	11 768 790
29/07/2022	BIA77	Togo/CONTRIBUTION 2022	4 013 750
29/07/2022	BIA77	Ecart de conversion/hausse du dollar/cotisation Togo	222 646
29/07/2022	BIA77	Togo/contribution 2021	3 542 123
29/07/2022	BIA77	Gains de change sur contribution Togo	379 111
01/12/2022	BIA77	Contribution Maroc	12 860 397
			48 455 607

- Sur le plan de la performance, le solde des Contributions restant à collecter est passé de **2 949 308 011 FCFA** en fin 2021 à **3 515 662 244 FCFA** au 31/12/2022 ; soit une augmentation de l'ordre de 19% par rapport à l'exercice précédent. Cette accumulation de la cotisation due par les Etats membres est essentiellement imputable au maintien de l'allongement sensible du délai moyen de recouvrement des créances qui avait varié, passant d'environ 7 mois à 11 sur la période 2012- 2014.

2.4.3. DEBITEURS DIVERS

Le compte « Débiteurs divers » qui présente un solde débiteur de **81 284 314 FCFA** est essentiellement constitué de la créance détenue à hauteur de **79 309 301 FCFA**.

TRAVAUX REALISES

- ▶ Examen de la nature des opérations incorporées dans le compte « Débiteurs divers ».
- ▶ Rapprochement des données analytiques avec les données de la comptabilité générale du Centre.

RESULTAT

- Une provision de 100% du montant de la créance a été constituée.

NOTE 2.5 : CHARGES D'EXPLOITATION DU CENTRE

Le montant total des charges engagées à la clôture de l'exercice s'élève à **1 327 235 828 FCFA** et s'analyse comme suit:

		2022	2021	Variation	%
2.5.1	Achat des biens et services	526 014 265	412 213 065	113 801 200	28%
2.5.2	Impôts et taxes	249 572	909 200	- 659 628	-73%
	Autres charges	-	150 000	- 150 000	-100%
2.5.3	Dotations aux amortissements et Prov.	355 253 064	300 420 220	54 832 844	18%
2.5.4	Charges du personnel	444 468 217	307 264 058	137 204 159	45%
	Charges financières	1 250 710	-	1 250 710	-
	Total	1 327 235 828	1 020 956 543	306 279 285	30%

Au cours de l'exercice 2022, le montant total des charges engagées s'est élevé à **1 327 235 828 FCFA** contre **1 020 956 543 FCFA** durant 2021, soit une hausse de 30% d'un exercice à l'autre.

OBJECTIFS :

- S'assurer que toutes les charges du Centre se rattachant à l'exercice ont été effectivement réalisées, correctement mesurées et comptabilisées dans les comptes adéquats.
- S'assurer que la performance globale du Centre est satisfaisante.

TRAVAUX REALISES

- ▶ Revue analytique des charges du Centre au 31/12/2022.
- ▶ Vérification de la facturation, de la comptabilisation, de la classification et de la correcte évaluation des charges engagées.

RESULTATS

- En rapprochant le montant total des charges déterminé à partir de la balance générale des comptes (soit : 1 330 716 458 FCFA), et le montant total des charges affiché au tableau des Ressources – Emplois à la clôture de l'exercice, (soit : 1 327 235 828 FCFA), l'auditeur a noté **une différence significative de 3 480 630 FCFA** entre les données de la comptabilité et celles fournies par les états financiers.

La différence entre la balance générale et le tableau emplois ressources s'explique principalement par les charges non décaissables et les produits non encaissables non pris en compte dans le tableau emplois ressources.

2.5.1. ACHATS DE BIENS ET SERVICES

Le montant total des charges engagées au titre des achats de biens et services s'élève à **526 014 265 FCFA** contre un montant total de **412 213 065 FCFA** au cours de l'exercice précédent, soit une légère augmentation de l'ordre de 28% par rapport à l'année dernière.

TRAVAUX REALISES

- ▶ Revue analytique des achats de biens et services du Centre au 31/12/2022 ;
- ▶ Vérification du respect des normes d'évaluation et de présentation du compte « Fournisseurs d'exploitation » ;
- ▶ Vérification sur la base de sondage, que les biens et prestations de services facturés par ces fournisseurs ont effectivement été reçus et consommés par le Centre Africain pour les Applications de la Météorologie au Développement ;
- ▶ Sur la base de sondage, vérification du classement et de l'exactitude des liasses d'achat (factures, bons de livraison, bon de commande, pro forma, règles de passation des marchés) ;
- ▶ Sur la base de sondage, vérification de la périodicité et la comptabilisation des factures dans les comptes appropriés ;

- Vérification du respect de la règle de non-compensation entre le solde fournisseurs débiteurs et le solde fournisseurs créditeurs, au bilan et au tableau des emplois et ressources.

RESULTATS

Il ressort de l'analyse des achats de biens et services, déterminée à partir de la balance générale des comptes, les variations suivantes :

N° CPTE	ACHATS DES BIENS ET SERVICES	SOLDE AU 31/12/2022	SOLDE AU 31/12/2021	VARIATION ()	%
604100	Matières consommables	811 120	1 163 920	-352 800	-30%
604300	Produits d'entretien	10 000	69 700	-59 700	-86%
604700	Fournitures de bureau	2 920 875	4 739 667	-1 818 792	-38%
605100	Eau	1 273 506	770 993	502 513	65%
605200	Electricité	18 652 547	19 087 187	-434 640	-2%
605300	Carburant & Lubrifiants	5 398 000	4 124 650	1 273 350	31%
605400	Fournitures d'entretien non stockables	5 643 975	359 080	5 284 895	1472%
605600	Achats de petit matériel et outillage	2 763 112	1 621 444	1 141 668	70%
605700	Achat d'études et prestations de services	151 551	1 240 420	-1 088 869	-88%
605800	Achat de travaux, matériels et équipements	1 958 196	2 808 630	-850 434	-30%
616100	Transport de plis	135 662	455 329	-319 667	-70%
618100	Voyages & Déplacements	93 449 368	22 814 759	70 634 609	310%
618300	Transferts administratifs	1 199 250	-	1 199 250	0%
618800	Autres transport sur exercices antérieur	-1 536 480	-	-1 536 480	0%
622200	Locations de bâtiments	5 511 986	6 798 221	-1 286 235	-19%
622300	Location Matériel, Outillage	1 399 972	-	1 399 972	%
624200	Entretien et réparation véhicule	341 650	662 400	-320 750	-48%
624300	Maintenance	4 092 200	3 093 158	999 042	32%
624800	Autres entretiens & réparation	13 178 555	4 011 750	9 166 805	228%
625200	Assurance Matériel de transport	1 604 138	336 691	1 267 447	376%
625800	Autres primes d'assurance	88 500	82 710	5 790	7%
627100	Annonces, Insertions	1 142 382	445 000	697 382	157%
627200	Catalogues, Imprimés publics	9 558 707	1 460 000	8 098 707	555%
627700	Ateliers, Séminaires, réunions	498 607	727 182	-228 575	-31%
627800	Autres charges de publicité et relations	400 000	-	400 000	0%
628100	Frais de téléphone	3 037 492	3 200 946	-163 454	-5%
628200	Frais d'internet	14 398 402	8 342 334	6 056 068	73%
628800	Abonnement boîte postale	-	75 000	-75 000	-100%
631800	frais bancaires	6 095 376	3 525 333	2 570 043	73%
632200	Frais de subsistance personnel mise à	16 971 727	63 971 934	-47 000 207	-73%
632700	Honoraires prestataires de service	198 324 455	214 947 052	-16 622 597	-8%
632800	Frais divers	9 643 454	2 639 280	7 004 174	265%
633000	Frais de formation du personnel	1 242 979	-	1 242 979	0%
633100	Frais de subsistance personnel en format°	13 155 926	791 810	12 364 116	1562%
635100	Cotisations	-	40 000	-40 000	-100%
635800	Concours divers	5 607 967	1 610 411	3 997 556	248%
637100	Frais de stage	-	2 134 680	-2 134 680	-100%
637110	Frais de gardiennage et entretien local	3 448 000	2 400 000	1 048 000	44%
638100	Frais de recrutement du pers	-	300 000	-300 000	-100%
638210	Frais d'hébergement	580 000	-	580 000	0%

638300	Réceptions et pause-café	10 919 930	3 701 302	7 218 628	195%
638400	Frais de Missions	64 359 198	14 137 577	50 221 621	355%
638810	Frais de session	7 581 980	13 597 515	-6 015 535	-44%
	Total	526 014 265	412 213 065	100 864 278	28%

COMMENTAIRE :

Le montant des achats de biens et services est passé de 412 213 065 FCFA à la clôture de l'exercice précédent à 526 014 265 FCFA au 31/12/2022, soit une hausse légère de l'ordre de 28%, dans le sillage du montant total des charges du Centre qui ont augmenté de 30%. Dans le même temps, le montant total des produits du Centre a crû de seulement 21,8%. Ce qui a impacté négativement le résultat des activités, qui est passé de 257 338 966 FCFA au 31/12/2021 à 229 382 382 FCFA au 31/12/2022, soit une détérioration de l'ordre de 10,86% par rapport à l'exercice écoulé.

2.5.2. IMPÔTS ET TAXES

La rubrique impôts et taxes présente un solde de **249 572 FCFA** au 31/12/2022, contre un solde de **909 200 FCFA** au cours de l'exercice précédent.

N° CPTE	IMPÔTS ET TAXES	2022	2021
646200	Droits de timbres	12 100	869 200
646400	Vignettes		40 000
648100	Autres impôts et taxes	237 472	
	Total	249 572	909 200

TRAVAUX REALISES

- ▶ Revue analytique du poste « Etat, impôts et taxes »
- ▶ Vérification de la régularité des déclarations et des obligations fiscales vis-à-vis de l'administration nigérienne, conformément à l'Accord de siège.

2.5.3. DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Le solde des dotations aux amortissements et aux provisions de l'exercice se détaille comme suit :

		2022	2021
681200	Dotat° amort. Immob. incorporelles	3 786 463	3 843 570
681300	Dotat° amort. Immob. corporelles	337 150 496	282 047 382
691100	Dotat° aux provisions pour risques et charges	14 316 105	14 529 268
	Total	355 253 064	300 420 220

2.5.4. CHARGES DE PERSONNEL

Le poste « charges de personnel » est constitué de l'ensemble des rémunérations du personnel qu'il s'agisse des appointements, salaires, commissions, primes, indemnités, et congés payés prises en charges par le Centre en contrepartie du travail fourni par ses employés nationaux et expatriés.

TRAVAUX REALISES

- ▶ Revue analytique des salaires et charges sociales
- ▶ Rapprochement du montant de la rémunération due au personnel figurant sur le bulletin de paie avec le montant effectivement payé aux employés ;
- ▶ Vérification du respect des indemnités octroyées au personnel (logement, poste, transport...)

RESULTATS

Il ressort de l'analyse de charges de personnel, effectuée à partir de la balance générale des comptes, les variations suivantes :

N° CPTE	CHARGES DU PERSONNEL	SOLDE AU 31/12/2022	SOLDE AU 31/12/2021	VARIATION ()	%
661100	Salaire personnel national	85 938 071	67 131 379	18 806 692	28%
661200	Primes et gratifications	1 593 596	4 537 239	- 2 943 643	-65%
661300	Congés payés	5 824 167	5 788 245	35 922	1%
661400	Indemnité de préavis, de licenciement et de recherche d'embauche	- 711 850	1 584 332	- 2 296 182	-145%
661600	Supplément familial	1 092 000	1 678 000	- 586 000	-35%
661800	Autres rémunérations diverses	61 944	968 114	- 906 170	-94%
662100	Salaire Personnel Non National	335 688 571	134 332 668	201 355 903	150%
662200	Primes et gratifications	584 905	30 000	554 905	1850%
662300	Congés payés	6 136 216	12 012 754	- 5 876 538	-49%
662400	Indemnité de préavis, de licenciement et de recherche d'embauche	631 354	5 851 420	- 5 220 066	-89%
662600	Supplément familial	100 000	180 000	- 80 000	-44%
662800	Autres rémunérations diverses	-	25 625 605	- 25 625 605	-100%
663100	Indemnité de logement	2 270 496	7 783 937	- 5 513 441	-71%
663200	Indemnités de représentation/ poste	-	1 800 000	- 1 800 000	-100%
663400	Indemnités de transport	635 000	1 250 000	- 615 000	-49%
663800	Autres Indemnités et avantages	213 677	2 955 531	- 2 741 854	-93%
664100	Charges sociales rémunération pers national	3 137 021	5 882 243	- 2 745 222	-47%
664120	ANPE	60 683	200 192	- 139 509	-70%
664200	Charges sociale rémunération personnel non national	2 444 666	7 648 147	- 5 203 481	-68%
668300	Versements œuvres sociales	- 1 232 300	10 019 950	- 11 252 250	-112%
668400	Médecine travail & pharmacie	-	9 196 546	- 9 196 546	-100%
668888	Autres charges du personnel sur exercice antérieur	-	807 756	- 807 756	-100%
	Total	444 468 217	307 264 058	137 204 159	45%

COMMENTAIRE :

Les charges de personnel sont passées de 307 264 058 FCFA à la clôture de l'exercice précédent, à 444 468 217 FCFA au 31/12/2022, soit une augmentation conséquente de l'ordre de 45%. Cette augmentation est due essentiellement au démarrage du projet ClimSa.

Le tableau de provision de congés du personnel de l'ACMAD au 31/12/2022 mis à notre disposition, est un tableau synthétique qui ne nous permet pas de nous assurer de l'évaluation correcte des congés payés dus aux employés, au titre de l'exercice sous revue. De ce fait nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'exactitude du montant des provisions.

2.5.5. CHARGES FINANCIERES

Le poste « Charges financières » incorpore les pertes de change issues de la conversion des devises étrangères en FCFA et réalisées au cours de chaque exercice.

RESULTAT :

L'auditeur n'a pas obtenu l'état extracomptable de suivi et de conversion des devises étrangères en FCFA pour se prononcer de manière fiable sur l'exhaustivité et l'exactitude du montant des pertes de change à reporter dans les états financiers de l'ACMAD au 31/12/2022.

2.5.6. CONSOLIDATION DE LA COMPTABILITE DES DIFFERENTS PROJETS DANS LA COMPTABILITE D'ACMAD

RESULTATS :

- Absence d'une comptabilité intégrée des opérations réalisées par ACMAD avec celles réalisées par les projets.
- Les opérations réalisées par les différents projets (SWIFT, ClimSA), plus grands en termes de ressources de financement, ont été reprises en une seule fois, le 31 décembre 2022, dans la comptabilité de l'ACMAD en ressources et en emplois.
- Les soldes des comptes de trésorerie de ces projets précités ont été ajustés en fin d'exercice 2022 dans la comptabilité de l'ACMAD par annulation des soldes d'ouverture au 1^{er} janvier 2022 et constatation des soldes de clôture au 31 décembre 2022.
- Cette méthode de comptabilisation des opérations ne permet pas le respect de l'obligation de tenue d'une comptabilité retraçant les opérations au jour le jour dans les livres de l'ACMAD.

NOTE 3.0. TRESORERIE DU CENTRE

Le Poste « trésorerie » enregistre l'ensemble des opérations faites avec les établissements bancaires ainsi que l'ensemble des opérations réalisées en espèces. Au 31/12/2022, le montant net total des avoirs existants sur les comptes de trésorerie du Centre s'élève à **109 731 014 FCFA** se décomposant comme suit :

	2022	2021
Comptes bancaires	109 636 062	880 792 254
Compte Caisse menues dépenses	94 952	70 350
Total	109 731 014	880 862 604

TRAVAUX REALISES

- ▶ Revue analytique des comptes bancaires du Centre au 31/12/2022 ;
- ▶ Assurance que les soldes débiteurs et créditeurs des comptes bancaires ne sont pas compensés ;
- ▶ Vérification de la régularité et la cohérence des états de rapprochement bancaire ;
- ▶ Demande de confirmation de solde des différents comptes ouverts au nom de la structure ;
- ▶ Rapprochement du solde du brouillard de caisse avec le solde du compte caisse dans les livres du Centre ACMAD au 31/12/2022 ;
- ▶ Assurance que les arrêtés mensuels de caisse ont bien été effectués et les écarts traités ;
- ▶ Rapprochement du solde du dernier PV de contrôle de caisse au solde du brouillard de caisse au 31/12/2022.

RESULTATS

3.1. LES COMPTES BANCAIRES

Les avoirs dans les comptes bancaires ouverts au nom du Centre ont évolué comme suit :

N° Cpte		Solde 31/12/2022	au	Solde 31/12/2021	au	Variation	%
521001	Banque BIA 77	4 086 888		83 943 781		-79 856 893	-95%
521002	Banque BIA 52	81 065		10 105 704		-10 024 639	-99%
521021	Banque BOA IMPALA	11 981 713		12 214 173		-232 460	-14%
521022	BOA SWIFT	1 397 220		10 139 254		-8 742 034	-86%
521300	BIA CARTE DE CREDIT	174 854		354 113		-179 259	-51%
521500	BOA U-CLIP	463 294		8 912 871		-8 449 577	-95%
521600	BOA ACMAD - GFCS	85 861 792		688 303 448		-602 441 656	-88%
521700	BOA GFCS EUROS	630		64 909 046		64 908 416	-100%
521800	Banque carte clim Sa	300 291		1 990 987		-1 690 696	-85%
521900	BOA CONVENTIONS DIVERSES EUROS	4 531 288		-		4 531 288	100%
521400	BOA AVANTAGES PERSONNEL	1 268 432		-		1 268 432	100%
521016	Banque ACMAD PDIPC	-81 123		-81 123		-	0%
521210	BOA ACMAD CON DVS CFA	-430 282		-		-430 282	100%
	Total	109 636 064		880 792 254		-771 156 192	-88%

Le solde net total des comptes bancaires ouverts au nom du Centre est passé de **880 792 254 FCFA** en fin 2021, à **109 636 062 FCFA** au 31/12/2022 ; soit une baisse de 88% par rapport à l'exercice précédent.

3.2. LA CAISSE MENUES DEPENSES

Quant aux avoirs du Centre dans la « Caisse », ils ont évolué comme suit :

Désignation	Solde 31/12/2022	au	Solde 31/12/2021	au	Variation	%
Solde compte menues dépenses	94 952		70 350		24 602	35%

Le solde du compte « Caisse » du Centre est passé de **70 350 FCFA** au 31/12/2021 à **94 952 FCFA** au 31/12/2022. Des approvisionnements réguliers sont intervenus pour couvrir les dépenses exécutées par espèces, dans la limite du niveau plafond défini pour la caisse, au cours de la période sous revue.

D. ANNEXES

- 1) Bilan 2022
- 2) Compte de résultat 2022
- 3) Tableau des Emplois et des Ressources 2022
- 4) Etat d'exécution budgétaire 2022

Bilan de l'exercice 2022



bilan_2022.xls

Compte de résultat de l'exercice 2022



comte_resu2022.xls

Tableau des Emplois et Ressources TER de l'exercice 2022



tableau_emploi_res
sou_2022.xlsx

Etat d'exécution budgétaire de l'exercice 2022



EXECUTION
BUDGETAIRE 2022.xl